

élections Chambres d'agriculture 2007

Ce que nous attendons des paysans-élus

Fin janvier, nous avons voté pour les femmes et les hommes qui vont nous représenter pendant six ans au sein de la Chambre d'Agriculture.

Dans le cadre de la réglementation et dans les limites d'un budget, ces élus donneront ensemble une direction à l'agriculture costarmoricaine... tandis qu'on nous annonce à l'horizon 2020 la disparition des trois quarts des paysans !

Pouvons-nous accepter une telle idée sans interroger nos représentants, sans leur rappeler nos priorités? Qu'attendons nous d'eux ?

Des jeunes veulent s'installer sur des fermes à taille humaine (marche pour l'installation, jeunes jeûneurs, groupe de travail sur les petites fermes). Va-t-on voir enfin un recensement des projets hors cadre du PAD, qui permette à ces jeunes d'être reconnus par la profession et d'accéder aux aides à l'installation et au foncier nécessaires à leur future activité?.

Nos confrères paysans-élus vont-ils manifester une vraie volonté politique en faveur d'une répartition équitable des DPU et pour une réparation de l'injustice criante, faite à ceux qui ont choisi d'évoluer vers des systèmes herbagers très peu consommateurs d'intrants ? Ces systèmes ont donné depuis longtemps tous les gages de leur intérêt économique, environnemental et social, notamment dans le cadre du programme de recherche Systèmes terre et eau mené ici même, dans ce département. Alors, quelle faute avons-nous commise pour qu'on méprise autant cette évidence et, du même coup, notre travail ?

En somme, quels vont être les encouragements donnés à une Agriculture Durable performante, respectueuse des hommes et de l'environnement ?

A un moment où les paysans s'interrogent fortement sur leur avenir (diminution du prix de leurs produits, charge de travail, sens du métier...), peut-on imaginer un accompagnement réel des paysans et futurs paysans par des

systèmes de parrainage, sur le plan technique et administratif ?.

Nous espérons vraiment que nos collègues élus seront capables d'impulser une politique agricole audacieuse. Une politique qui contribuera à restituer la part de valeur ajoutée qui leur revient aux paysans en marche vers une agriculture économiquement efficace, environnementalement responsable et socialement équitable.

Nous osons espérer que leur réflexion sera moins basée sur les quantités de produits agricoles que sur leur qualité et les conditions de leur production, rejoignant ainsi les



De l'urne, sortira-t-il une politique audacieuse pour un développement durable demain ?

> dans ce numéro

- p 2 : **échos de l'AG du Cedapa , point info jeûne**
- p 3 : **cultivez avec la lune**
- p 4 et 5 **zoom : les prairies complexe à l'étude**
- p 6 : **fermoscopie côtière**
- p 7 : **transmettre son exploitation**
- p 8 : **équipements d'économie et de production d'énergie**

> rendez-vous

- **22 février** : formation "mes marges d'amélioration économique"
- **27 février** : formation "réaliser son plan prévisionnel de fumure en système herbager"
- **1er mars** : formation "valoriser sa production de viande bovine en circuits courts"
- **8 mars et 24 mai** : formation "connaître les principes de base du système herbager et maîtriser les techniques pour sa mise en place".

Inscrivez-vous vite ! (02 96 74 75 50)

Le Cedapa en 2006

■ **Contrats d'agriculture durable** : 2006 signe la fin du dispositif. Le financement des derniers dossiers a été assuré grâce à un relais du Conseil général.

■ **La mesure « système herbager à faible usage d'intrants »** a été reconduite dans le prochain programme de mesures agro-environnementales : c'est un acquis de 2006, même s'il reste beaucoup d'incertitudes sur son financement. L'objectif est désormais d'obtenir une juste rémunération de la mesure pour les agriculteurs en conversion et pour les anciens signataires d'une RIN, ou d'un CTE.

■ **Les OGM** : le Cedapa a pris place dans le collectif breton sans OGM (rencontres avec les élus, organisation de conférences, de manifestations...)

■ **Fin de la recherche-action sur les petites fermes** en Centre-Bretagne. Ce chantier de trois ans débouche sur un travail en réseau concernant l'installation, accompagnement des porteurs de projet, réflexion sur la transmission avec les cédants.

■ **Appétit** : plus de 25.000 repas servis en 2006 en restauration collective. Appétit accompagne aussi l'émergence et l'organisation de groupes de consommateurs, comme à Saint-Brieuc. En 2007, l'association se recentre sur l'accompagnement et la structuration de producteurs qui veulent valoriser leurs produits : à vos projets. A noter que la marque Terre & Ciel reste à la disposition des adhérents du Cedapa qui ont un projet de valorisation. Appétit est l'interassociation créée entre le Cedapa, le GAB la FRCivam et Biopôle, dans le cadre du programme européen RAFAEL, dont le chef de file français est le Conseil général des Côtes d'Armor.

■ **Une étude sur le comportement du sol sous prairies** a été menée dans 15 fermes du département, en combinant approche classique d'analyses de sol et analyses Hérody. Les premiers résultats ont été diffusés via des formations locales. Ils devraient permettre d'engager un partenariat avec des scientifiques pour poursuivre et approfondir. Autre thème, les prairies complexes : un suivi de prairie depuis leur implantation, est engagé depuis cet automne. (voir page 4).

■ **La Cuma départementale « énergie »**, créée en 2006 s'est dotée d'une presse mobile qui fonctionne cet hiver pour la première fois. Des premiers essais sur la culture du colza ont jeté les bases de pratiques plus durables : à suivre sur 2007. Sur les équipements de production et d'économie d'énergie, la mise en

place d'un
groupement
d'achat est
envisagée
(voir page
8).

Nouveaux venus au Conseil d'administration

Michel Hamon (Saint-Cast), Frédéric Darley (Ruca) et Pierre Chesnot (Saint-Laurent), tous trois jeunes agriculteurs, font leur entrée dans le Conseil d'administration du Cedapa.

Les fermoscopies des prochains mois nous permettront de faire connaissance avec eux.

Serge Robin, absent du CA depuis trois ans, nous revient ! Suzanne Dufour et Yannick Battas quittent quant à eux le Conseil d'administration.

Patrick Le Fustec quittera définitivement la présidence du Cedapa : il l'a été pendant six ans, dont l'an passé, en tant que co-président du Cedapa, aux côtés d'Alain Huet et Robert Hamon. Patrick restera toutefois au conseil d'administration.

On jeûne toujours en 2007

L'assemblée générale du Cedapa a donné l'occasion d'un débat sur le combat du collectif des jeûneurs en Côtes d'Armor. Petit point d'info sur l'action et les négociations, toujours en cours à ce jour.

« On peut être un certain nombre à trouver des motifs de satisfaction dans ce qui est proposé. Mais on mérite mieux que ce qu'on nous propose ». « Si on veut que l'agriculture durable ait un avenir, il ne faut pas laisser tomber ceux qui n'ont pas contractualisé, et qui sont les plus "lésés" dans l'histoire » : Ces deux interventions donnent le ton de l'Assemblée générale du Cedapa ce 1^{er} décembre : certes le collectif DPU a obtenu des avancées, mais il n'est pas encore temps de lâcher prise.

D'autant que l'action rencontre un large soutien des citoyens, élus, associations... : une vingtaine d'assos ont formé un comité de soutien ; des membres d'associations sont venus jeûner dès début décembre ; le Conseil général des Côtes d'Armor a réaffirmé son soutien aux jeûneurs par la voix de Jean Le Floc'h, vice-président.

L'action du collectif a été relayée avec près de cent articles dans la presse. Sans compter que « cela a été l'occasion d'aborder le problème de la répartition des aides publiques à l'agriculture de façon très large », comme le rappelle Suzanne Dufour.

Le jeûne continue donc. Les discussions avec le Ministère sont toujours entr'ouvertes, mais restent confuses.

TROIS OBSTACLES

Le 25 janvier, une réunion avec la DDAF, s'est soldée sur le constat qu'il existe toujours trois obstacles aux recalculs : le refus de réévaluer les contrats en cours, la liste limitative des MAE pour lesquels le recalcul est accepté et le seuil de 20% de différentiel par rapport au montant annuel d'aides PAC perçu les années en contrat MAE et les années hors contrat. Ce seuil pour lesquels le ministère avait annoncé un assouplissement continue d'exclure 75 % des dossiers de toute possibilité de recalcul ! Il semble donc que la priorité soit de renouer le contact avec le MAP. Ce seuil doit disparaître, les agriculteurs n'attendent pas la signature du contrat pour modifier leur assolement !

Signataires RIN, CTE, CAB, RTA : signalez-vous vite !

Quelques chiffres suite à la rencontre avec le DDAF du 25 janvier :

La DDAF a reçu 194 demandes pour signaler une MAE. Pour les 79 qui sont dans les bonnes cases, une revalorisation moyenne de 122 euros/ha sur 50 ha en moyenne soit une réévaluation moyenne de 6100 euros par ferme.

Le collectif des paysans jeûneurs travaille à améliorer le sort des 115 autres... Le nombre de 194 paraît toutefois bien faible au regard des 118 RIN, de toutes les RTA et conversions bio signés de 95 à 99, et des 240 CTE signés dans le département. D'où l'importance si vous êtes un de ces signataires d'alerter sur votre situation (mais aussi celle des copains : il faut vraiment que l'info circule et vite). Il vous faut remplir une déclaration de MAE pendant la période de référence historique et déposer un recours si vous n'êtes pas dans les bonnes cases. Tout cela au plus vite ! Précisions au CEDAPA (02 96 74 75 50).

Cultivez la tête dans la lune

L'influence de la lune sur les plantes dépend de sa position dans le ciel par rapport à la Terre, et de la position relative des autres planètes. Le mouvement bio-dynamique propose un calendrier lunaire qui simplifie la tâche au profane. Explications.

« Les salades plantées en lune croissante montent en graine, parce que la vitalité des plantes croît avec la lumière de la lune » rappelle Jacques Rivoalan, maraîcher à Plouigneau. « Les enfants qui ont des vers sont plus énervés à la lune croissante, parce que l'activité des vers augmente à cette période ».

Cycle synodique

Mais le calendrier classique nous donne seulement ce cycle de la pleine lune et de la nouvelle lune, appelé cycle synodique. « Ce n'est qu'une petite partie des phénomènes qui influencent le vivant », explique l'agriculteur.

Les constellations

« Au cours des 29 jours de son cycle autour de la Terre, la lune va passer successivement devant chacune des constellations du cercle du zodiaque. En fonction de sa position, une partie de la plante est favorisée ». Il y a quatre types de constellations :

les constellations de Terre : Taureau, Vierge et Capricorne favorisent les racines ;

les constellations d'eau : Poissons, cancer et Scorpion, favorisent les feuilles ;

les constellations d'air : Gémeaux, Verseau, Balance favorisent les fleurs ;

les constellations de feu : Bélier, Lion, Sagittaire favorisent les fruits.

Cycle tropique

En outre, vue de la Terre, la lune monte et descend dans le ciel durant le mois. Un mouvement comparable à celui du soleil sur une année : en décembre le soleil décrit dans le ciel un arc de ciel très petit,

tandis qu'en juin, son arc de ciel est beaucoup plus grand. « Pour repérer dans le ciel si la lune monte ou descend, il faut l'observer deux jours de suite : si le deuxième jour elle apparaît plus haut dans le ciel, la lune est montante ». Ce cycle, dit cycle tropique, dure 27,3 jours : la lune monte pendant 14 jours environ et descend pendant 14 jours. La lune peut donc être simultanément croissante et descendante.

« La sève des plantes monte et descend avec la lune », explique l'agriculteur. En lune descendante, l'activité végétative se fait donc surtout dans les racines, et dans le sol : « c'est le moment idéal des plantations, du travail du sol, de l'épandage du compost, car c'est à ce moment que les micro-organismes du sol travaillent le plus ». A la lune montante, au contraire, la sève, et donc l'activité, se concentrent dans les parties aériennes.

Le calendrier moderne : un synthèse de tous ces effets

« Le calendrier lunaire moderne vient de la biodynamie, des travaux des allemands Rudolf Steiner au siècle dernier, et Maria Thun encore actuellement », rappelle Jacques Rivoalan. « Il fait la synthèse de l'ensemble de ces effets ». A se procurer donc absolument pour tout travail avec la lune². D'autant plus que le calendrier indique aussi les jours de nœuds lunaires, ou de péri-gée (quand la lune est la plus proche de la Terre) : tout travail du sol, de semis ou de récolte est alors à éviter.

Semer la prairie en jour feuille

En suivant la lune, on sèmera donc



Pour constater de visu les effets sur les plantes de la position de la lune par rapport aux constellations, Jacques Rivoalan vous encourage à pratiquer une petite expérience au jardin, sur une plante particulièrement sensible : le radis. Préparer une planche de radis, de quoi y mettre quatre rangées. Effectuer le semis en quatre fois, un jour racine, un jour feuille, un jour fleur et un jour fruit... et observer les résultats.

la betterave en lune décroissante, et en jour racine. Pour les céréales, on choisira la lune croissante, et un jour fruit, idem pour le maïs. Le colza se sème en jour fleur. La prairie se sème en jour feuille. A noter que le rythme tropique de la lune (lune montante et descendante) semble ne pas influencer les semis.

On peut réaliser les travaux liés à la culture, préparation du terrain, binage..., dans un jour racine si l'on souhaite aussi favoriser le développement racinaire de la culture.

La fertilisation et les plantations se pratiquent de préférence en lune descendante, moment où l'activité du sol est maximale. La lune croissante, qui favorise la vitalité des plantes, est favorable aux faux semis, puisque la germination des adventices sera majeure. Mieux vaut semer les graines destinées à la reproduction juste avant la pleine lune.

« Attention de ne pas tomber dans l'excès, avertit Jacques Rivoalan, on fait ce qu'on peut, en fonction du climat ». Pour suivre au mieux le calendrier, « en début de saison, je prépare mes semis sur papier, et j'organise mes travaux en fonction ; ça marche neuf fois sur dix ».

La date de récolte est aussi essentielle, « Pour faire du foin, il

Les prairies complexes à l'étude

Suite à des années d'herbe irrégulières, dues à des périodes très séchantes, de plus en plus d'agriculteurs essaient de nouvelles espèces et de nouveaux mélanges, espérant trouver une alternative pour maintenir une bonne pousse estivale. Une étude sur les prairies complexes vient d'être lancée au Cedapa. Objectif : évaluer leur intérêt fourrager en comparaison avec un ray-grass anglais-trèfle blanc (RGA+TB) : pérennité, rendement, appétence...

■ Exemples de mélanges réalisés par un fournisseur :

Rga diploïde : 10 kg
Rga tetraploïde : 10 kg
Fétuque des prés : 5 kg
Fétuque élevée : 5 kg
Trèfle de perse : 2 kg
Trèfle souterrain : 1 kg
Trèfle blanc : 2 kg
Trèfle violet : 2 kg
Lotier : 1 kg
Total/ha : 38 kg

■ Exemple de mélange réalisés par un exploitant :

Fétuque élevée : 7.5 kg
Ray grass hybride : 4 kg
Rga diploïde : 4 kg
Luzerne : 2.5 kg
Trèfle blanc : 1.5 kg
Trèfle violet : 0.5 kg
Total/ha : 20 kg
ou
Rga diploïde : 14 kg
Luzerne : 4 kg
Ray grass hybride : 12 kg
Trèfle blanc : 5 kg
Fétuque élevée : 5 kg
Trèfle hybride : 1.5 kg
Trèfle violet : 3 kg
Total/ha : 44,5 kg
... deux extrêmes en terme de quantités.

Les mélanges complexes associent plusieurs graminées et légumineuses. Le ray-grass anglais est complété par d'autres graminées : fétuque, dactyle, fromental, fléole... Au trèfle blanc s'ajoutent du trèfle violet, trèfle souterrain, trèfle de perse, luzerne, minette, lotier.

L'étude va s'étendre sur 5 ans, âge classique d'une prairie, ce qui permettra de mesurer le rendement, l'abondance de chaque espèce, le choix des variétés et d'évaluer la conduite. 12 exploitations, situées sur l'ensemble du département, ont été retenues avec, si possible, une prairie RGA-TB en parallèle pour comparaison. Mais 8 exploitants sur 12 n'utilisent que des prairies complexes.

Les motivations qui conduisent les éleveurs enquêtés à ce type de choix sont diverses...
...meilleure résistance de la flore aux aléas climatiques.

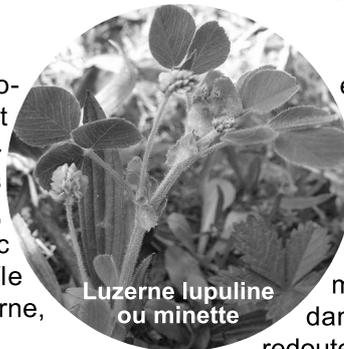
...augmentation de rendement du fait de la complémentarité de chaque espèce.
...amélioration de la vie biologique du sol .
...plus grande pérennité de la prairie.
...rendement plus élevé la première année.

Six parcelles ont été semées avec des mélanges commercialisés par différents fournisseurs. Pour le reste, ce sont des mélanges réalisés par les agriculteurs.

On a en moyenne une dose totale de semis de 31 kg/ha. Les doses totales de semis varient de 20 à 45 kg/ha. En RGA+TB, la quantité moyenne au semis pour les fermes concernées est de 25 kg/ha. Le nombre d'espèces varie de 3 à 10 (moyenne = 5.4). On retrouve dans tous les cas du trèfle blanc et du trèfle violet. Le comptage permettra de chiffrer les espèces les plus abondantes, ou à l'inverse de constater des disparitions.

Le dactyle est utilisé sur 4 fermes en tête du mélange. Il résiste aux situations séchantes et sa repousse rapide permet des pâturages réguliers.

Dans tous les cas, il vaut mieux laisser repousser pendant 3 et 4 semaines entre deux



exploitations.

La luzerne est utilisée sur 5 fermes. Sa racine pivotante puissante et profonde, lui donne une bonne résistance à la sécheresse. Son abondance diminue si le pâturage est réalisé dans de mauvaises conditions. Elle redoute les sols acides, ne tolère pas les

excès d'eau.

La fétuque élevée est présente dans 7 fermes, accompagnée dans deux cas de fétuque des prés. La première résiste à la sécheresse, à l'excès d'eau, à l'inondation. Elle supporte bien les coupes répétées et le piétinement. La fétuque des prés s'adapte à des types de sol très moyens et humides.

Le prix du mélange complexe varie entre 106 € et 189 €. (moyenne à 150 €/ha). A mettre en relation avec le rendement réalisé afin de porter un jugement. Pour le RGA-TB, il y a 4 parcelles mesurées dont une en agriculture biologique et le prix moyen est de 116 €/ha. (y compris une parcelle en semences bio).

85% utiliseront leurs prairies pour du pâturage essentiellement.

Avec les températures douces de cet automne, les levées sont intéressantes. La majorité des parcelles est bien implantée. La présence de quelques adventices annuelles s'effacera dans l'hiver (mouron, ravenelle, fumeterre et spergule des champs ...). Les semis réalisés après le 1er octobre présentent moins bien, du fait de l'impossibilité de rouler après semis.

Suivant la levée de la jeune pâture, le jour du comptage, il a été plus ou moins difficile de voir les lotier, trèfle de perse, fléole, minette.

La bonne arrière saison 2006 a été favorable à un premier pâturage : 33% des fermes l'ont réalisé.

La variation entre les espèces vues lors du comptage et la quantité semée est de +/- 7%. C'est le signe d'une qualité de levée intéressante et d'une préparation du sol qui n'a pas été négligée.

Un désherbage a été réalisé sur 2 fermes,

Bientôt un groupement d'achat ?

La journée énergie du 19 décembre dernier avait pour but de mesurer l'intérêt de quatre équipements d'économie et de production d'énergie, pour éventuellement constituer des groupements d'achat. Sur le gril : le pré-refroidisseur de lait, le récupérateur de chaleur sur tank à lait le matin, le chauffe eau solaire et les panneaux photovoltaïques.

La journée énergie du 19/12/06 avait pour but de mesurer l'intérêt de quatre équipements d'économie et de production d'énergie, pour éventuellement constituer des groupements d'achat. Les quatre équipements présentés ont été le pré-refroidisseur et le récupérateur de chaleur sur tank à lait le matin, le chauffe eau solaire et les panneaux photovoltaïques l'après midi.

Dimensions et coûts

Le récupérateur est plus intéressant pour les tanks de 1500 à 2500 l : dans ce cas de figure, chauffer l'eau nécessaire au bloc de traite demeure plus coûteux que refroidir le lait.

Au delà, refroidir le lait devient plus coûteux que chauffer l'eau : le pré-refroidisseur devient alors plus intéressant.

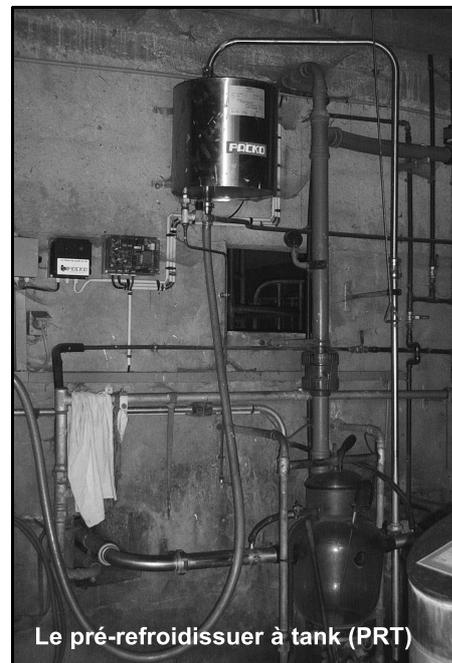
Se grouper

La plupart des laiteries refusent pour l'instant d'installer ces récupérateurs (on sait que la laiterie de Lanfains

,elle, accepte). Il serait plus facile de les convaincre si un groupe d'agriculteurs leur en fait la demande plutôt qu'un agriculteur isolé.

Le Conseil général réfléchit à l'éventualité d'accorder une subvention de 20% pour l'installation d'un pré-refroidisseur. Une décision devrait intervenir au cours de ce mois de février.

Les installateurs nous ont déjà proposés des réductions en cas d'achat groupé. Pour constituer un groupement d'achat et donc obtenir ces réductions, il faut un nombre important de paysans intéressés. N'hésitez pas à demander des renseigne-



Le pré-refroidisseur à tank (PRT)

	Chauffe eau solaire (4 personnes)	Panneaux photovoltaïques (1KWe soit 9m² de panneaux)
Energie produite	60% des besoins en eau chaude sur l'année	855 kWh
Coût	5731€ TTC	7500€ TTC
Aides (si installation a titre privé)	-460€ du conseil général -460€ du conseil régional -2087€ de crédit d'impôt (50 % sur le matériel)	-1422€ du Conseil général (20 % sur le montant HT) -2431€ de crédit d'impôt (50 % sur le matériel)
Coût après aide	2724€ TTC	3647€ TTC
Retour sur investissement	1,6 ans si installation précédente au filal (13 ans si installation électrique)	14 ans si panneau non intégré dans l'architecture. 8 ans si panneau intégré Contrat de vente sur 20 ans

Source : demande de subvention instruite par PROGNER (point info énergie)

	Le pré-refroidisseur	Le récupérateur de chaleur
Economie d'énergie permise	50% sur le fonctionnement du tank	70% sur le chauffe eau
Les avantages	-Produit une eau tiédie intéressante pour le troupeau en hiver -Fonctionne sans électricité -Diminution importante de la lipolyse	-Très efficace, réchauffe un litre d'eau à 50°C pour deux litres de lait refroidi. -Nécessite peu d'entretien (tous les trois ans)
Les contraintes	-Nécessité de bien valoriser l'eau en été	-Généralement nécessité d'avoir l'accord de la laiterie (car propriétaire du tank) pour pouvoir en installer un.
Coût	1855€ HT non monté	2040€ HT monté
Retour sur investissement	7 à 9 ans	7 à 8 ans

Des prairies en bord de mer

Assolement 2006 :
40 ha RGA
3 ha maïs
1 ha betteraves
4,5 ha mélanges
céréaliers
1,5 ha lupin
de printemps
11 ha blé et triticales
Main d'oeuvre : Michel
et un salarié équivalent
mi-temps.

Profitez de cette rubrique pour vous présenter les nouveaux administrateurs. Aujourd'hui, rendez-vous avec Michel Hamon à Saint-Cast le Guildo dans le nord-est du département.

Michel est issu du milieu agricole mais son histoire est l'exemple type d'une installation « hors cadre familial » réussie.

Il s'est d'abord mis en recherche d'une exploitation herbagère : « *Mon premier critère de choix était la surface pâturable et l'accessibilité maximale autour des bâtiments* ». Après quelques visites infructueuses, il débarque « rue de l'Amazone » sur Saint-Cast le Guildo, à 3 km de la côte. Le cédant veut une reprise par un jeune et met tout en oeuvre pour la réussir. Après une transition d'un an en tant que salarié, Michel s'installe en début 2004.

Moyens de production : 36 VL en majorité Holstein, 230 000 litres de lait, 65 ha en deux îlots pâturables en totalité, sols limoneux profonds peu portants l'hiver mais dotés d'une bonne réserve hydrique pour l'été. La pluviométrie annuelle descend en dessous de 700 mm en moyenne : c'est le canton le plus « aride » du département.

Essais fourragers

A l'installation, les terres les plus proches des bâtiments sont en RGA pur, le reste en cultures. Elles vont faire l'objet de plusieurs essais.

En 2005, 7 ha sont implantés en mélanges : fétuque élevée Belfine (10 kg/ha) + RGA précoce Abermont (10 kg) + trèfles blancs Demand et Aran (3 et 2 kg/ha) + trèfle violet (2kg).

L'objectif est d'avoir une production d'herbe tôt au printemps pour pallier à des sols froids. Après la première année, Michel constate peu de remontées à l'épiaison et une bonne persistance durant l'été.

Toujours en 2005, 5,5 ha de terres plus éloignées sont semés avec le même mélange à l'exception du dactyle (Accord) qui remplace la fétuque.



Cette photo (non contractuelle) ne vient pas de chez Michel (quoi que). C'est juste un petit jeu-test en guise d'étrennes : si vous voyez autre chose que deux dauphins, c'est que vous avez besoin de vacances.

Et sur 2ha est implanté un mélange de Lofa (ray-grass Italie x fétuque) avec du trèfle violet. Résultat : excellente production mais coût d'exploitation élevé et pérennité n'excédant pas deux ans.

Les prairies sont semées au semoir en ligne sans les bottes (du semoir!)

Les RGA purs (conduits sans fertilisation) seront progressivement mis en cultures un an ou deux, avant d'être implantés en prairies d'associations.

Ensilages en sursis

Dans le secteur, nombreux sont ceux qui cultivent le lupin. Michel en fait partie. Cette année avec seulement un désherbage, il a obtenu un rendement de 42 q/ha ! Le lupin est utilisé pour compléter la ration hivernale.

Actuellement, sa ration d'hiver est à base d'ensilage : 2/3 maïs, 1/3 mélanges céréaliers + 3 kg de lupin.

Suite à la signature du CAD en 2005, le maïs va céder la place. Le but est de supprimer toute forme d'ensilage pour privilégier le foin et la betterave durant les mois d'étable.

Dès l'installation, en raison de la présence d'un périmètre de protection de captage d'eau, Michel a dû réfléchir à une mise aux normes. Les travaux s'achèvent actuellement : stabulation neuve tout paille + salle de traite. Les eaux de la salle de traite sont stockées dans un bassin tampon de 50 m³ puis épandues directement.

En rodage...

Le coût de la reprise avec cette mise aux normes s'élève environ à 200 000 €.

La mécanisation est contenue à 307 €/ha. L'essentiel du matériel vient de la reprise. L'épandage du fumier et les récoltes sont réalisées en CUMA. Une autre Cuma a été créée à 10 pour une épaveuse.

L'exploitation est encore en rodage. Mais tous les ingrédients semblent réunis pour que la réussite soit là lorsque la vitesse de

L'humain d'abord

Le 23 novembre, François Berrou de l'Association de formation à la comptabilité-gestion (AFOCG) de la Mayenne intervenait lors d'une journée sur la transmission organisée par le Cedapa à Hillion. Les participants ont particulièrement apprécié sa « prise en compte de l'aspect humain de la transmission ».

D'après François Berrou, de l'AFOCG, la réflexion sur la transmission est trop souvent centrée sur la ferme avec la question : « Est-ce qu'elle est transmissible ? ». Alors que ce n'est qu'un des éléments. « Ce qui importe, ce sont les cédants et les repreneurs ».

Ne pas avoir d'a priori.

« Dans la transmission, il n'y a pas de cas unique » répète François Berrou. Par exemple, à la question « faut-il faire des investissements pour installer plus facilement un jeune (mises aux normes, conditions de travail...) ? » il n'y a pas de réponse unique : un jeune peut vouloir un outil de travail directement opérationnel ; un autre préférera payer moins cher quitte à réaliser des travaux par la suite.

Et si la valeur de l'exploitation, ce n'était pas que de l'argent ?

la valeur de l'exploitation s'estime de différentes manières : en fonction de ce que je peux en tirer, en fonction de sa rentabilité, en fonction de ce que le jeune pourra payer. C'est au cédant de décider le prix de vente même si une expertise peut aider à l'évaluer. « La meilleure décision est

celle où la personne s'y retrouve le mieux, rappelle François Berrou, Ce n'est pas forcément celle qui est la plus intéressante au niveau économique. »

Pour François Berrou, il y a quelques questions-clés à se poser quand on cède... ... Quels seront mes besoins et mes revenus quand je serai à la retraite ?

... Quand est-ce que je m'arrête ? (cela peut-être avant l'âge de la retraite)

... Est-ce que je reste dans ma maison ? Et qu'est-ce que ça implique ? Relations avec le repreneur, loi d'urbanisme...

Ne pas négliger l'aspect relationnel.

Toute la famille est concernée par la transmission : d'où l'importance de veiller à ce que toutes les personnes concernées soient à un moment dans la discussion.

Réfléchir aux relations qu'on peut ou qu'on veut avoir avec le repreneur est souvent important : on prendra mieux en compte l'avis de l'autre si on sait soi-même ce qu'on veut.

Il est souvent intéressant d'anticiper la reprise en disant autour de soi (plusieurs années à l'avance) qu'on veut installer un jeune, pour préparer les propriétaires et éviter que les voisins se partagent la ferme.

Transmettre autrement

Pour aider des jeunes à s'installer, les agriculteurs imaginent des formes de transmission différentes...

... Transmettre progressivement : d'abord louer une partie (la maison, les terres) et vendre au bout de quelques années quand les premiers prêts sont arrivés à terme.

... Ne pas tout transmettre : le jeune n'a pas forcément besoin du tracteur tout neuf que je viens d'acheter, je peux le vendre ailleurs.



François Berrou : « Ce qui importe, ce sont les cédants et les repreneurs ».

... Installer un jeune sur une partie de ses terres. Beaucoup de porteurs de projets cherchent de très petites surfaces, souvent pour du maraîchage.

Les candidats à l'installation : ça existe !

Le répertoire départemental d'installations des Côtes d'Armor compte 109 inscrits en 2005 (dont 51 en lait, 10 en bovins viande, 15 en maraîchage/arboriculture). En moyenne 2 candidats pour 1 ferme.

Le collectif « démarches pour l'installation » rassemble 50 personnes qui ont un projet agricole en Bretagne et qui ne trouvent pas de foncier. Ces personnes cherchent des terres de 2 à 30 ha en général.

Dans notre travail sur les petites exploitations sur le Centre Ouest Bretagne, 50 contacts ont été noués avec des personnes souhaitant s'installer sur des petites structures.

Stage de préparation à l'installation, pour une agriculture multifonctionnelle

Le Centre de Formation de Caulnes organise une deuxième session du stage de préparation à l'installation (SPI ou stage 40 heures) au printemps.

Ce SPI s'adresse plus particulièrement aux agriculteurs qui ont un projet d'installation comportant plusieurs activités (accueil, vente directe, transformation, énergie) en système herbager ou en agriculture biologique. L'objectif : travailler son projet de vie, prendre en compte le territoire dans son projet, compléter ses connaissances en matière de procédures administratives, réglementation, statuts, possibilités de financements, proposer des outils de gestion des relations humaines, valider des hypothèses économiques.

Les intervenants : en plus des acteurs institutionnels de l'agriculture, interviendront également des acteurs des réseaux alternatifs (Cedapa, Gab d'Armor, Accueil paysan, FRCivam, AFIP, terre de liens...)

Les dates : 20 avril, 4,11,15,22,et 30 mai 2007.

Coût : 80 euros

Lieu : fonction des participants

Les animations d'APPETIT

APPETIT (FRCivam, Bio Pôle, GAB 22, Cedapa) propose des animations à tous les établissements qui organisent au moins un repas avec les produits des producteurs adhérents à l'association. ces animations on lieu avant le repas. Le but d'Appétit est de valoriser localement les produits des agriculteurs bios et durables. Appétit travaille à 99 % avec les établissements colaires mais compte bientôt faire son entrée ne restauration collective.

Contact Oliver Godinot au 02 96 74 52 90

La mesure 1.4 est reconduite pour 2007-2013

La mesure agri-environnementale « système fourrager à bas niveaux d'intrants » est reconduite. Le cahier des charges est légèrement modifié et le montant de rémunération est de 130 euros/ha/an. Des contrats pourront être signés à partir de mai 2007 mais les modalités d'application ne sont pas encore définies. Contactez le Cedapa si vous êtes intéressés ou si vous voulez en savoir plus.

Trevor Walter, jeune homme de nationalité américaine, recherche un stage en ferme. Il a suivi des études dans le domaine de l'environnement, Oberlin College, Ohio USA et s'intéresse spécialement à l'agriculture. Travaille actuellement dans une ferme biologique dans la région de l'Oregon, USA.

Il aimerait beaucoup travailler dans une ferme en Bretagne afin de découvrir l'agriculture de cette région qui l'intéresse beaucoup, et pour pouvoir également partager ses connaissances et son expérience. Est disponible dès le mois de février, jusque fin avril 2007.

Contacts : 06 33 64 22 97 ou ecologue@gmail.com

GAEC Le beau soleil, 44130 Bouvron la Mouraudais, exploitation laitière (GAEC), en agriculture biologique depuis 1997, 128 ha, Département 44, 381 000 litres de référence laitière, système herbager en recherche d'autonomie et d'économie, recherche associé(e).

Profil souhaité : éleveur ou très motivé par l'élevage ; ouvert(e) et intéressé(e) par la transformation, commercialisation (circuits courts), accueil à la ferme ; capacités de travail en équipe.

Projet commun à déterminer.

Contacts et renseignements : 02 40 56 24 57 ou 06 30 47 01 56

L'écho du CEDAPA (bimestriel)
2 Avenue du Chalutier Sans Pitié,
Bâtiment Groupama, BP 332, 22193
PLÉRIN Cédex, 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr
Directeur de publication : Patrick LE FUSTEC.
Comité de rédaction : Pascal HILLION,
Joël LE CALVEZ, Michel LE VOGUER,
Laurence LE METAYER-MORICE
Maquette, secrétariat de rédaction :
Nathalie GOUEREC
Abonnements, expéditions : Brigitte TRÉGUIER.
Imprimerie: J'imprime, ZA des Longs

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom : Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant 18 € 27 €

Prénom : Non adhérent, établissement scolaire 27 € 45 €

Adresse : Soutien+organismes, entreprises 39 € 60 €

Commune : Adhésion 2006 31 €

CP : Tél :

Profession:.....

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) **2 ans** (12 num.)

18 € 27 €

27 € 45 €

39 € 60 €

31 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture